

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, DU BAS-CANADA.

A Québec, Vendredi, le 20e. Novembre, 1795.

LA Chambre étant assemblée, un message par Mr. *William Bouillier*, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :

Mr. l'Orateur,

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général, que cette Chambre se rende auprès de lui immédiatement, dans la Chambre du Conseil Législatif.

La Chambre s'y est rendue ; et étant de retour,

Mr. *Taschereau* a proposé, secondé par Mr. *Lester*, qu'il lui soit permis d'introduire un *Bill* pour faire, réparer et changer les Chemins et Ponts dans cette Province, et pour rappeler certaines Loix y mentionnées.

Accordé unanimement ; et Mr. *Taschereau*, après l'avoir lu en français, l'a délivré au Greffier.

Ordonné, que le dit *Bill* soit traduit en langue angloise.

Mr. l'Orateur a fait rapport, que la Chambre s'étoit rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, dans la Chambre du Conseil Législatif ; où il a plu à Son Excellence d'ouvrir la présente Session par une Harangue très-gracieuse aux deux Chambres ; et que pour prévenir des erreurs, il en avoit obtenu une copie pour l'information de la Chambre ; qu'il a lue comme suit :

*Messieurs du Conseil Législatif,
et Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

PEU de tems après votre dernière assemblée je reçus telle information des Ministres de Sa Majesté concernant le manque de la Récolte en Europe l'année précédente, qui rendit expédient de prendre des mesures pour faire parvenir à la Grande Bretagne et ses dépendances tout le Blé, Fleur de Blé et Pois dont on pouvoit se passer dans ce pays ; pour lequel effet j'émanai une Proclamation le 18me de Mai dernier.

Le manque général de la Récolte cette année, dans le Bas Canada, m'a depuis induit à prohiber entièrement l'exportation de Blé, Pois,